

CQP Animateur/ Animatrice Péri-scolaire

Formacode(s): 44067- 4406 Code(s) NSF: 335 RNCP: 36481 CCN1 : 3246 - Animation socioculturelle

Objectifs généraux :

permettre au bénéficiaire de :

- intervenir au sein d'un accueil de loisirs péri-scolaire principalement en direction d'un public enfance, soit le public des 3-12 ans.
- intervenir dans des espace-temps proches de l'école, dits « temps péri-scolaires » : le matin avant la classe, pendant le temps méridien (de la fin de la matinée de classe au retour en classe l'après-midi) et le soir immédiatement après la classe. La plupart du temps, les accueils se déroulent dans l'enceinte des établissements scolaires.
- mettre en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil péri-scolaire, aux espaces disponibles, aux rythmes des enfants. Il travaille, en relation avec deux acteurs éducatifs privilégiés, les familles et les enseignants.
- exercer ses fonctions sous la responsabilité du responsable fonctionnel de la structure qui l'emploie.

Profil des participants:

- Des animateurs ou futurs animateurs en poste dans un accueil collectif de mineurs en péri-scolaires, voire extra-scolaire.
- Demandeurs d'emploi OU salariés OU personnes en contrats aidés OU particuliers motivés.

Action éligible :

- Compte Personnel Formation
- Plan de développement des compétences
- Financement POLE EMPLOI ou REGION
- Autres financements (selon conditions)

Délai d'accès et contact :

Nous contacter au
0262 580 854

Accueil.soi@synergie-oi.com

Validation de la formation :

Diplôme professionnel de niveau 3

Prérequis, modalités d'accès :

Maîtrise de la lecture et écriture
 Niv correcte en informatique
 Esprit d'équipe
 Sens de l'organisation

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
 Méthodologie de projet
 Echanges avec les participants
 Apports théoriques et pratiques
 Apprentissage collectif et individualisé
 Etude de cas ; Mises en situation réelles

Moyens pédagogiques :

Pratique professionnelle :
 Appartenance pédagogique équipé + matériel SAP
 Théorie : vidéoprojecteur, diapos, photos, fiches exercices, films, etc.

Modalité d'évaluation :

Evaluation diagnostique, formative et sommative
 Evaluation de satisfaction

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes Animation

Nombre de participants :

8 à 16 participants par groupe

Accessibilité PHMR :

Nous contacter OUI/NON

Durée Totale : 652 heures

252 Heures en centre
 400 Heures en entreprise

Coût : Nous contacter

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation

Module de positionnement : 21h00

Bloc 1 : Accueillir les publics enfants et familles dans les temps péri-scolaires

- Adapter les espaces et le matériel pour permettre à tous les enfants et à leur famille d'être accueillis dans le respect de leurs rythmes de vie et de leurs besoins.
- Etablir une relation éducative, bienveillante et sécurisante avec chaque enfant afin de lui permettre de s'intégrer au groupe et de favoriser son bien-être.
- Accompagner les enfants dans leur vie quotidienne en les associant et en les responsabilisant afin de favoriser leur autonomie et leurs apprentissages.
- Organiser les différents temps vécus par les enfants, et particulièrement les transitions, pour leur permettre de s'y repérer et de bien vivre dans un cadre collectif.
- Faciliter les échanges et l'implication des familles (dont les accompagnants) pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant.
- Etablir des liens avec les acteurs éducatifs proches des espaces et des temps péri-scolaires pour favoriser la continuité éducative.
- Appliquer les protocoles prévus pour les enfants à besoins particuliers* afin de contribuer à leur inclusion au sein de l'accueil péri-scolaire et avec les autres enfants. *en référence au Code de l'Education

Bloc 2 : Participer à la conception des projets d'animation en direction des publics enfants :

- Repérer les caractéristiques de la structure et de l'environnement éducatif, social et territorial pour les prendre en compte dans la conception du projet d'animation.
- Identifier les attentes, les motivations, les besoins et les caractéristiques physiologiques, psychologiques et sociologiques des publics enfants en s'appuyant sur l'observation, le travail d'équipe et les informations disponibles pour préparer son projet d'animation.
- Déterminer les objectifs du projet d'animation afin qu'ils soient en cohérence avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la structure.
- Choisir des méthodes pédagogiques et des supports d'activités dans différents domaines pour assurer la mise en œuvre du projet d'animation.
- Prévoir la progression pédagogique en planifiant et en programmant l'ensemble des conditions nécessaires à la réalisation du projet afin d'atteindre les objectifs fixés.
- Choisir des modalités et des critères d'évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs du projet d'animation.
- Prévoir les modalités d'évaluation de sa propre pratique dans une visée d'amélioration individuelle.

Modalités d'inscription à la formation :

- Parcours continue de formation
- Parcours par capitalisation (CCP, UC, ...)
- Parcours VAE
- Autre (à préciser) :

Equivalences et passerelles vers d'autres formations :

- RNCP32369

*Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS - Mention animateur d'activités et de vie quotidienne

* Equivalence partielle : à confirmer après réenregistrement de cette certification au RNCP

Continuités d'apprentissages :

- RNCP28557

*BP JEPS mention Loisirs tous publics

* Equivalence partielle : à confirmer après réenregistrement de la certification au RNCP

- Autres BPJEPS : voir conditions

- Autres formations : voir conditions

Débouchés :

Animateur périscolaire

Animateur périscolaire et extrascolaire

Agent d'animation périscolaire

Adjoint d'animation périscolaire

Secteurs d'activités :

Les entreprises employeuses concernées sont :

- des entreprises associatives de la branche ÉCLAT notamment, elles se caractérisent par une identité commune issue de l'héritage des Mouvements d'Éducation populaire et d'un projet commun d'utilité sociale et environnementale à l'ancrage local.
- les collectivités territoriales, principalement les communes et les intercommunalités. Ces dernières recrutent soit directement, soit au travers de structures du type Caisse des écoles.

Contenu de la formation :

Bloc 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants

- Mobiliser un ou plusieurs supports d'activités dans différents domaines (activités artistiques, culturelles, scientifiques, techniques, physiques, etc.) dans une visée éducative et de loisirs.
- Utiliser différents types de démarches et méthodes pédagogiques afin de favoriser l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilisation des publics enfants.
- Faire vivre une mise en jeu et une découverte lors du temps d'animation pour répondre aux besoins des enfants et contribuer à leur éveil et à leur compréhension du monde qui les entoure.
- Observer la progression et l'implication des enfants tout au long du temps d'animation pour ajuster l'activité et la méthode pédagogique aux évolutions et aux réactions.
- Evaluer ses activités et sa posture à partir de modalités et de critères d'évaluation préalablement définis, dans une visée d'amélioration continue de sa pratique.
- Organiser le collectif d'enfants afin que chacun puisse trouver sa place dans le groupe.
- Adapter son intervention en fonction de la dynamique de groupe, des envies et besoins individuels afin de favoriser le bien-être des enfants et leur socialisation.
- Gérer les tensions et conflits entre enfants afin de permettre la participation active et apaisée de chacun au temps d'animation.

Bloc 4 : Exercer dans un environnement professionnel relevant du champ de l'éducation populaire

- Identifier les différents acteurs et réseaux du champ de l'éducation et de l'éducation populaire afin de se situer au sein de la communauté éducative.
- Identifier les points structurants de l'exercice du métier d'animateur/animateur périscolaire pour mieux comprendre son cadre d'emploi, sa situation contractuelle de travail et agir sur son parcours professionnel.
- Adopter des postures professionnelles pour favoriser la coéducation avec les autres membres de la communauté éducative.
- Appliquer les principes et les valeurs de l'éducation populaire dans ses activités d'animateur/animateur périscolaire afin d'inscrire son action en cohérence avec ceux du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure.
- Identifier les niveaux et registres de responsabilité engagés dans sa pratique professionnelle pour garantir sa propre sécurité et celle des publics accueillis sur les temps périscolaires.
- Rechercher les informations réglementaires en vigueur au sein de l'accueil périscolaire pour mettre à jour son cadre de référence et ses pratiques.
- Appliquer l'ensemble des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur au sein de l'accueil périscolaire en sensibilisant les parties prenantes afin de les protéger et prévenir d'éventuels risques.
- Appliquer les consignes concernant les enfants présentant des signaux physiques et/ou psychologiques de mal-être afin d'agir dans les limites de son périmètre d'intervention et le cas échéant passer le relais aux interlocuteurs compétents sur toute situation de détresse et/ou de violence physique, morale ou sexuelle.
- Contribuer à la répartition des tâches au sein d'une équipe pour assurer la qualité des interventions en direction des publics enfants et familles.
- Faire des propositions et prendre en compte les avis des membres de l'équipe afin de contribuer activement à la conception de projets collectifs et à l'évolution qualitative du fonctionnement de l'accueil périscolaire.
- Identifier les informations pertinentes dans des textes simples et récurrents de son environnement afin de les exploiter dans l'exercice de ses fonctions.
- Ecrire des textes informatifs simples relatifs à son contexte et son activité, le cas échéant à l'aide d'outils numériques, afin de rendre compte de son action et/ou d'informer ses interlocuteurs au sein de l'accueil périscolaire.
- Restituer à l'oral des informations relatives à son contexte et/ou son activité lors de temps d'échanges organisés ou informels, face à un groupe ou en individuel, dans les limites de son périmètre d'intervention.

Bilan de la formation

- Point général sur le déroulement de la formation, sur le vécu des stagiaires et préconisations sur les parcours individuels des stagiaires